

ENTRE CIRCULAIRE FLOUE ET PILOTAGE À LA CARTE... QUI SE SOUCIE DES ÉLÈVES DE SEGPA ?

7 mars
2017

Pris entre une circulaire floue et un pilotage anarchique, les personnels exerçant en sections d'enseignement général et professionnel adapté (Segpa) ne savent plus où donner de la tête et sont fragilisés dans leur identité professionnelle. Le Sgen-CFDT refuse ce pourrissement de situation qui se réalise dans la plus grande indifférence, au préjudice de la réussite des élèves et de la santé des personnels.

SEGPA : DES PRÉCURSEURS OUBLIÉS

Alors que les Segpa, dans leur organisation et de par les compétences de leurs enseignants, auraient pu être considérées comme précurseurs de la réforme sur ses aspects pédagogiques, elles sont concrètement les grandes sacrifiées dans les académies.

UNE CIRCULAIRE « AUBERGE ESPAGNOLE »

Inclusion, structure, élève de 6^e Segpa en classe de référence, classes de 6^e Segpa maintenues, etc. **On trouve tout et le contraire de tout dans cette circulaire qui a laissé au Sgen-CFDT une impression d'occasion manquée.**

Pour une analyse détaillée de la circulaire : <http://urlz.fr/2ZKL>

Cette circulaire encourage pourtant des pratiques que le Sgen-CFDT revendique depuis longtemps et qui peuvent donner un appui aux équipes déjà engagées dans des voies comme la co-animation, la mise en barrette de cours ou les inclusions individuelles. De tels dispositifs montrent que certains élèves de collège sont en bien plus grande difficulté que les « meilleurs élèves » de Segpa et que, par conséquent, des allers-retours beaucoup plus souples entre le collège et la section bénéficieraient à tous les élèves et stigmatiseraient moins certains d'entre eux. Hélas, cette circulaire en reste à de bonnes intentions sans donner les moyens de sa mise en œuvre !

Se donner les moyens de passer de l'intégration à l'inclusion (moyens visiblement trouvés pour d'autres dispositifs, plus élitistes) permettrait pourtant un salubre rapprochement entre les cultures professionnelles des professeurs des écoles (PE), des professeurs de lycée et de collège (PLC) et des professeurs de lycée professionnel (PLP)... Or, c'est principalement parce qu'elle n'a pas tranché sur la place structurelle des Segpa dans le paysage du collège, que cette circulaire donne libre cours à toutes les interprétations possibles des rectorats et directeurs académiques des services de l'Éducation nationale (Dasen).

PILOTAGE À LA CARTE : LE SCANDALE DES HEURES DE MARGE

Il en découle une mise en œuvre qui ajoute à la confusion.

Les textes d'organisation des Segpa sont pourtant censés être régis par le texte général du 19 mai 2015. Mais, le plus souvent, les Dasen ont refusé de leur octroyer les marges (2 h 45 en 2016-2017, 3 h en 2017-2018) prévues pour les co-interventions et les dédoublements. L'entourloupe réside dans le fait qu'aucun texte ne précise que les cours en atelier n'auraient désormais pas à se tenir en demi-classe, ce qui est pourtant l'usage dans toutes les Segpa de France ! **Le Sgen-CFDT n'est pas contre le fait de questionner les usages mais pas d'une manière aussi insidieuse et aussi peu respectueuse des personnels.**

Deux solutions retenues selon les académies sont pour nous inacceptables : le maintien des 18 heures de dédoublement en prétextant que c'est désormais ce qui fait office de marge (et donc, de fait, il n'y a aucun effort réalisé en matière de moyens humains pour ces sections). Pire encore, dans certains départements, les 18 heures de dédoublement en atelier sont supprimées et ne sont plus accordées que les 3 heures de marge prévues par division (dans ces départements, l'application de la réforme a entraîné une baisse des moyens pour les Segpa !). Dès lors, comment feront concrètement les équipes pour dégager des moyens permettant de travailler autrement puisque les collègues PLP et leurs ateliers sont là ! Fermer des postes ? Supprimer une offre d'atelier déjà scandaleusement étriquée ? **Aucun pilotage à l'horizon sur la question... Finalement, sur les 4 000 postes qui auront été consacrés à la mise en place de la réforme, zéro poste aura été affecté aux Segpa.**

Comme sur d'autres sujets, nous assistons à un décalage entre les injonctions et la réalité, entre le ministère et l'échelon académique et/ou départemental. C'est cet écart entre travail prescrit et travail réel qui place régulièrement les personnels en situation d'insécurité.

Les élèves en situation de grande difficulté méritent des dispositifs bien plus ambitieux et le Sgen-CFDT continuera à défendre l'intérêt des plus fragiles. Analyser ce qui résiste dans les apprentissages des élèves en situation de grande difficulté bénéficie à tous car cela amène à étudier plus largement ce qui fait progresser chacun-e. Ainsi est-il primordial pour le Sgen-CFDT de sortir d'un système faussement centralisateur qui publie des circulaires à un niveau national pour ensuite laisser implicitement se faire tout et son contraire sur le terrain. **Le ministère devrait faire confiance aux équipes quant à l'utilisation des moyens consacrés à l'aide aux élèves en situation d'échec, tout en étant comptable des objectifs à leur faire atteindre. Il fait actuellement le contraire.**

Le Sgen-CFDT revendique l'application de la loi en dotant les Segpa de quatre classes d'une dotation minimale de 141,5 heures (129,5 heures + 3 heures par division) dans le but d'encourager les dispositifs inclusifs qui créent des liens entre la Segpa et le collège – dispositifs dont les modalités relèveraient des équipes de Segpa qui auraient à en rendre compte au conseil pédagogique et au conseil d'administration de l'établissement (à hauteur des 12 heures de marge, par exemple).

C'est ce type de voie patiente et assumée qu'il faudrait prendre, pas celle du pourrissement ni du statu quo.